

DELIBERATION CFVU-042-2023

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 15 décembre 2022 ;
Vu la délibération n° CA003-2020 en date du 17 février 2020 relatif à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 29 mars 2023

Objet de la délibération : Financements CVEC – Bilan des actions conduites en 2022

La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 03 avril 2023 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Le bilan des actions financées par le produit de la CVEC conduites en 2022 est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 18 voix pour et 8 abstentions, un membre porteur d'une procuration est parti en cours de séance.

Christian ROBLÉDO

Président de l'Université d'Angers

Signé le 12 avril 2023

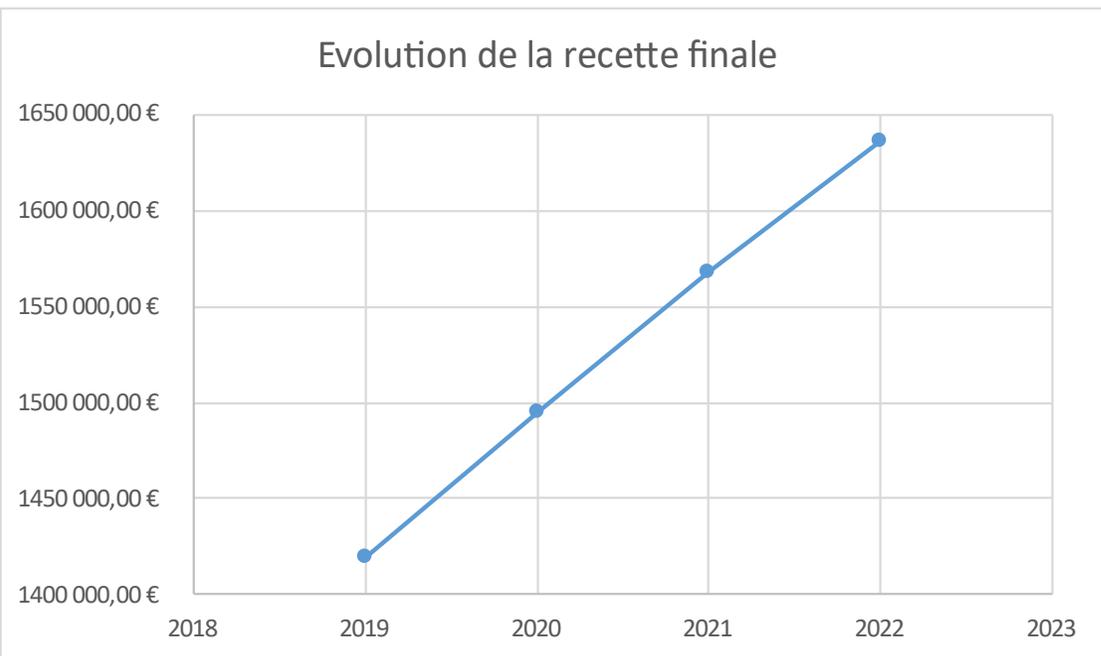
La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 12/04/2023

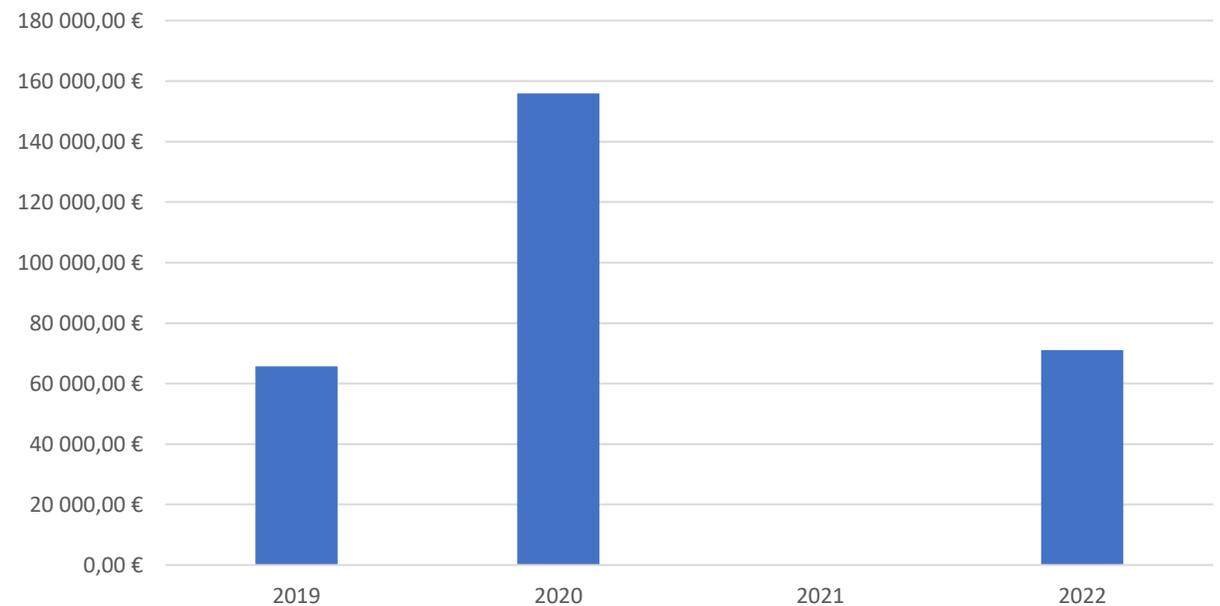
Bilan CVEC 2022

CVEC 2018-2022 : vers des reliquats maîtrisés

Evolution de la recette finale



Evolution du reliquat

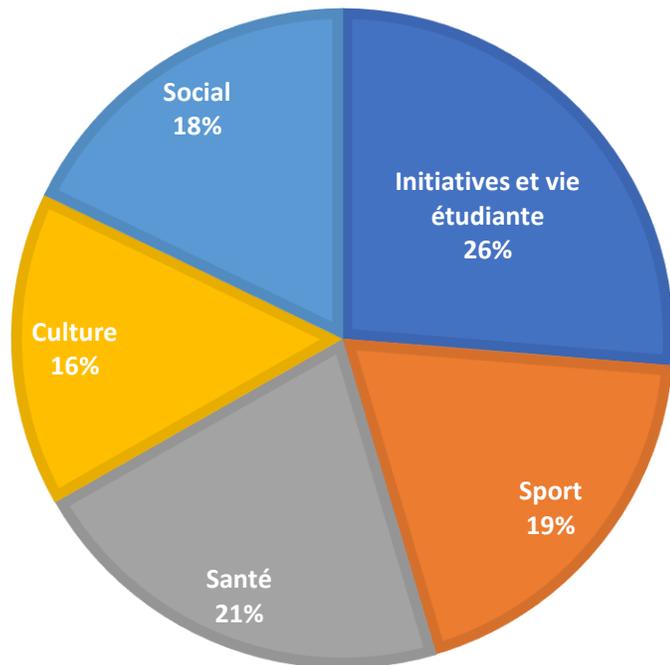


Bilan CVEC 2022

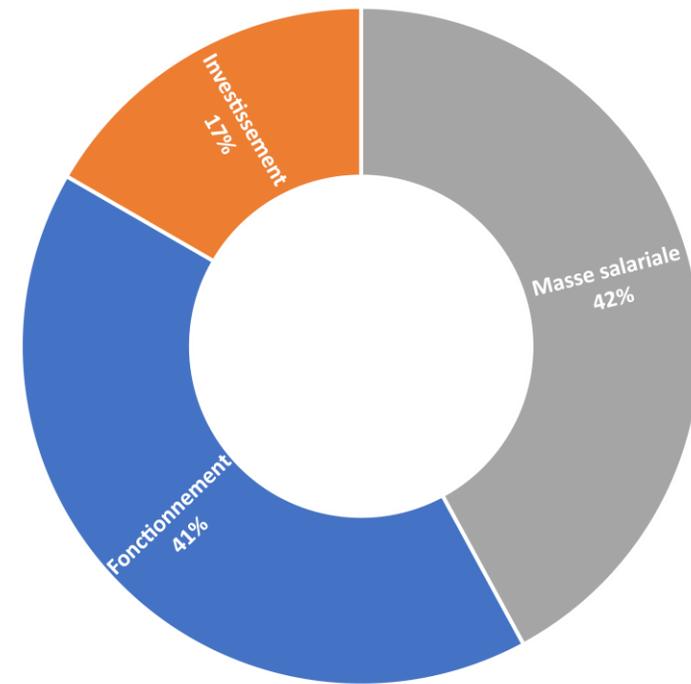
Répartition par axes

Ventilation thématique 2022

■ Initiatives et vie étudiante ■ Sport ■ Santé ■ Culture ■ Social



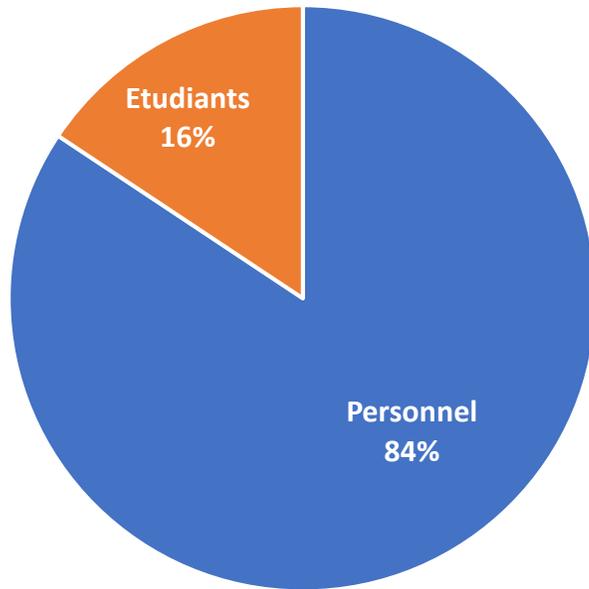
Ventilation budgétaire 2022



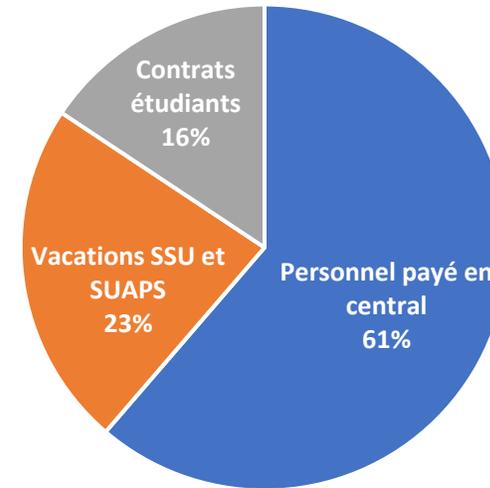
Bilan CVEC 2022

Répartition de la masse salariale

Répartition de la masse salariale 2022



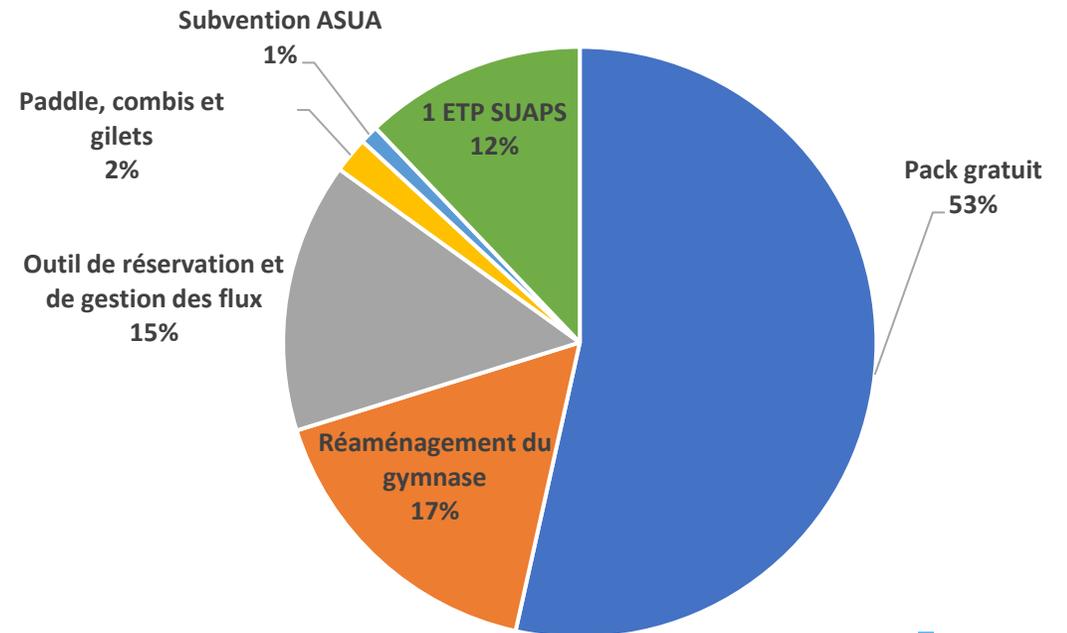
Répartition de la masse salariale 2022
Ventilation précisée



Bilan CVEC 2022

Répartition des dépenses : Axe Sport

Répartition des dépenses sport

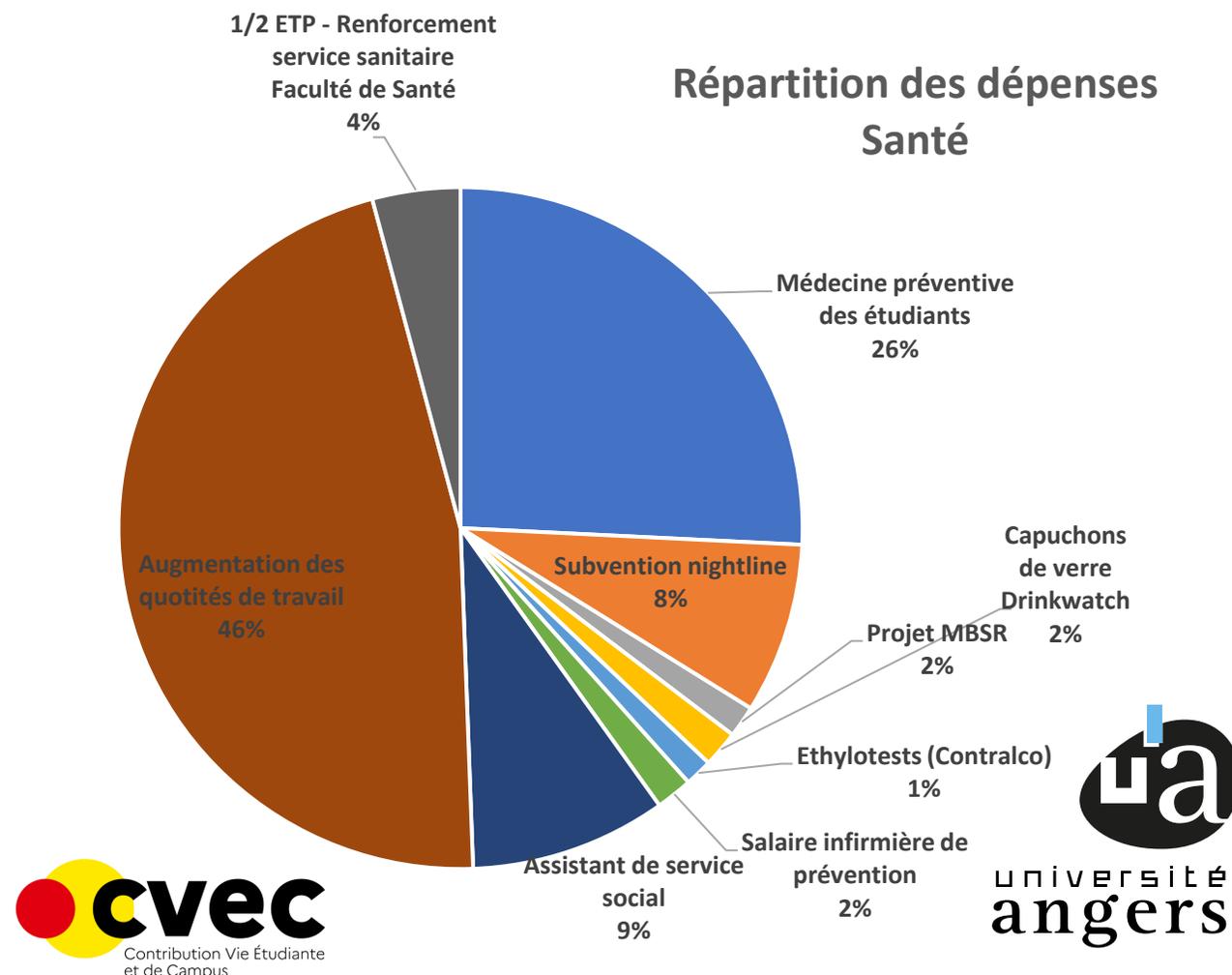


		Montants	Pourcentage
Pack gratuit	Fonctionnement Masse salariale	160 000,00 €	53%
Réaménagement du gymnase	Investissement	50 000,00 €	17%
Outil de réservation et de gestion des flux	Investissement	44 208,00 €	15%
Paddle, combis et gilets	Fonctionnement	5 858,00 €	2%
Subvention ASUA	Fonctionnement	3 000,00 €	1%
1 ETP SUAPS	Masse salariale	36 136,94 €	12%
TOTAL		299 202,94 €	100%

Bilan CVEC 2022

Répartition des dépenses : Axe Santé

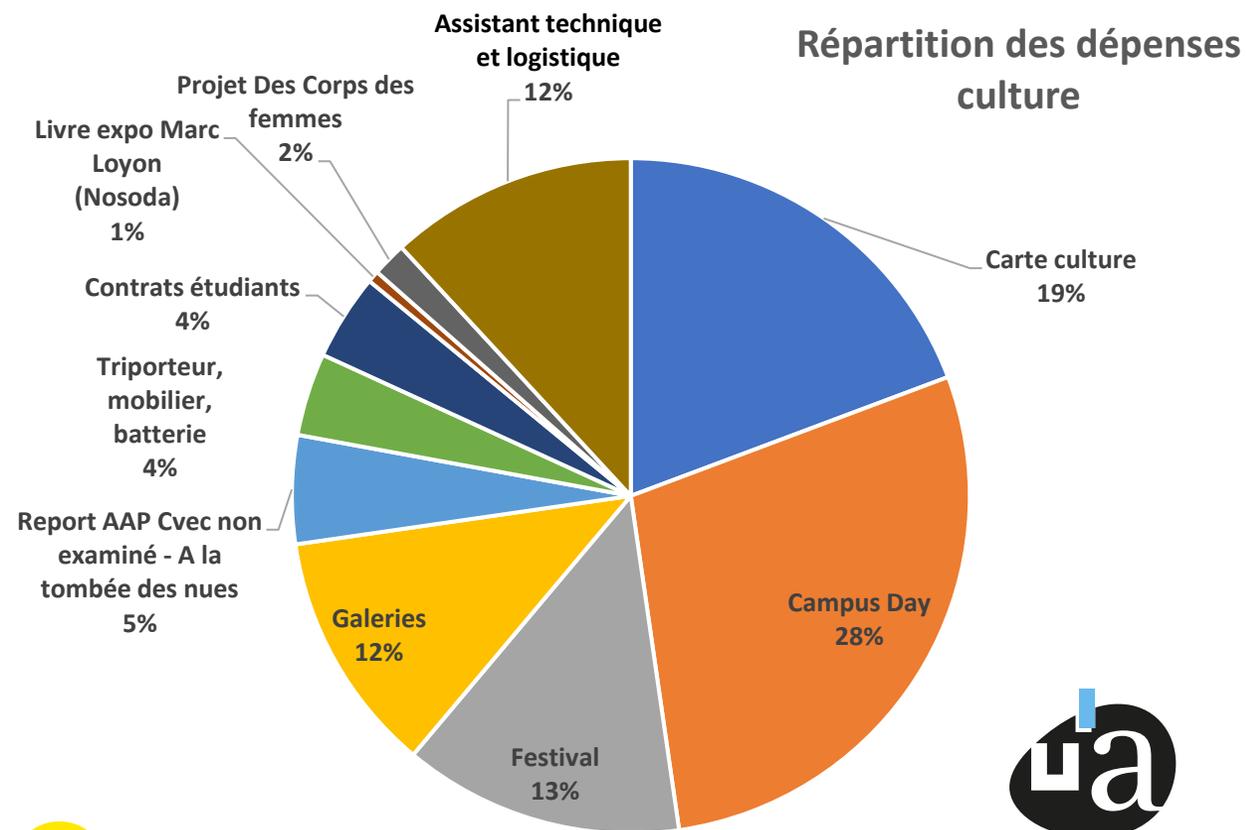
		Montants	Pourcentage
Médecine préventive des étudiants	Fonctionnement Masse salariale	86 023,10 €	26%
Subvention nightline	Fonctionnement	27 000,00 €	8%
Projet MBSR	Fonctionnement	5 000,00 €	1%
Capuchons de verre Drinkwatch	Fonctionnement	5 760,00 €	2%
Ethylotests (Contralco)	Fonctionnement	4 344,00 €	1%
Salaire infirmière de prévention	Masse salariale	5 765,52 €	2%
Assistant de service social	Masse salariale	31 004,60 €	9%
Augmentation des quotités de travail	Masse salariale	154 936,05 €	46%
1/2 ETP - Renforcement service sanitaire Faculté de Santé	Masse salariale	13 882,84 €	4%
TOTAL		333 716,11 €	100%



Bilan CVEC 2022

Répartition des dépenses : Axe Culture

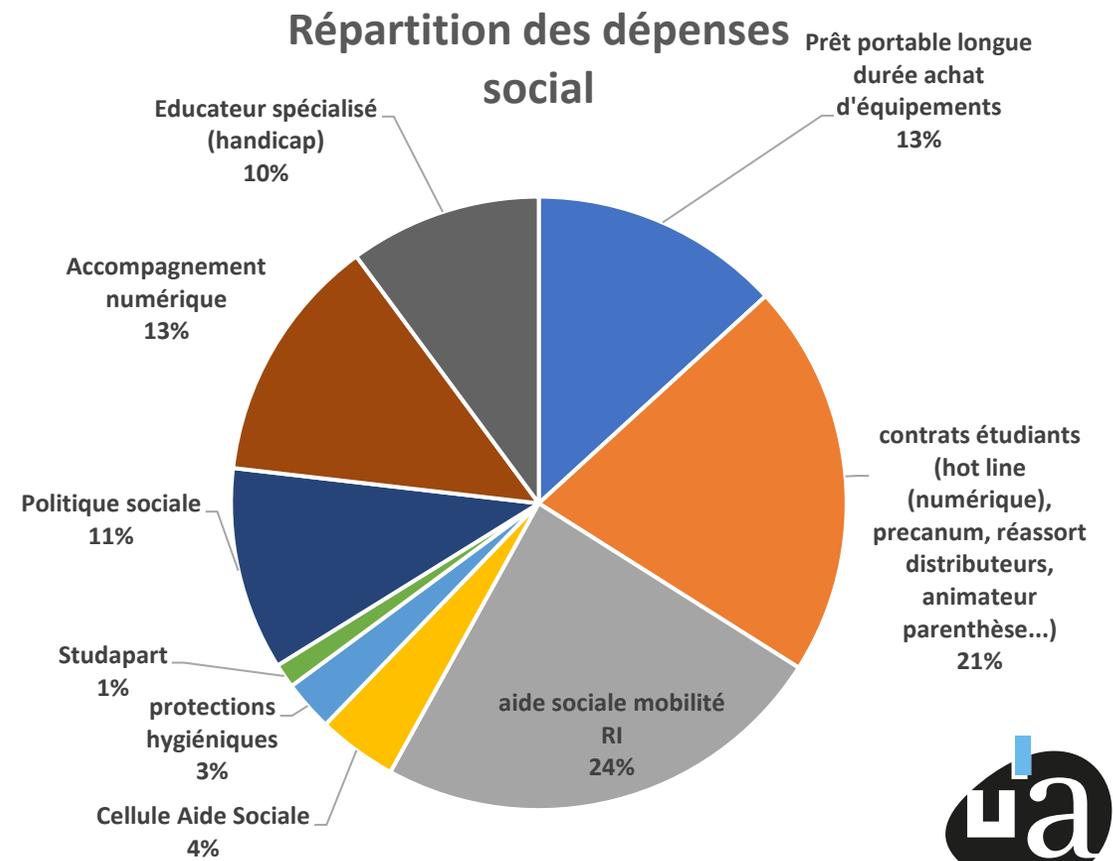
		Montant	Pourcentage
Carte culture	Fonctionnement	46 536,88 €	19%
Campus Day	Fonctionnement	68 694,48 €	28%
Festival	Fonctionnement	32 302,06 €	13%
Galleries	Fonctionnement	28 026,64 €	12%
Report AAP Cvec non examiné - A la tombée des nues	Fonctionnement	12 546,00 €	5%
Triporteur, mobilier, batterie	Investissement	9 560,48 €	4%
Contrats étudiants	Masse salariale	9 948,00 €	4%
Livre expo Marc Loyon (Nosoda)	Fonctionnement	1 344,00 €	1%
Projet Des Corps des femmes	Fonctionnement	3 938,30 €	2%
Assistant technique et logistique	Masse salariale	28 572,53 €	12%
TOTAL		241 469,37 €	100%



Bilan CVEC 2022

Répartition des dépenses : Axe Social

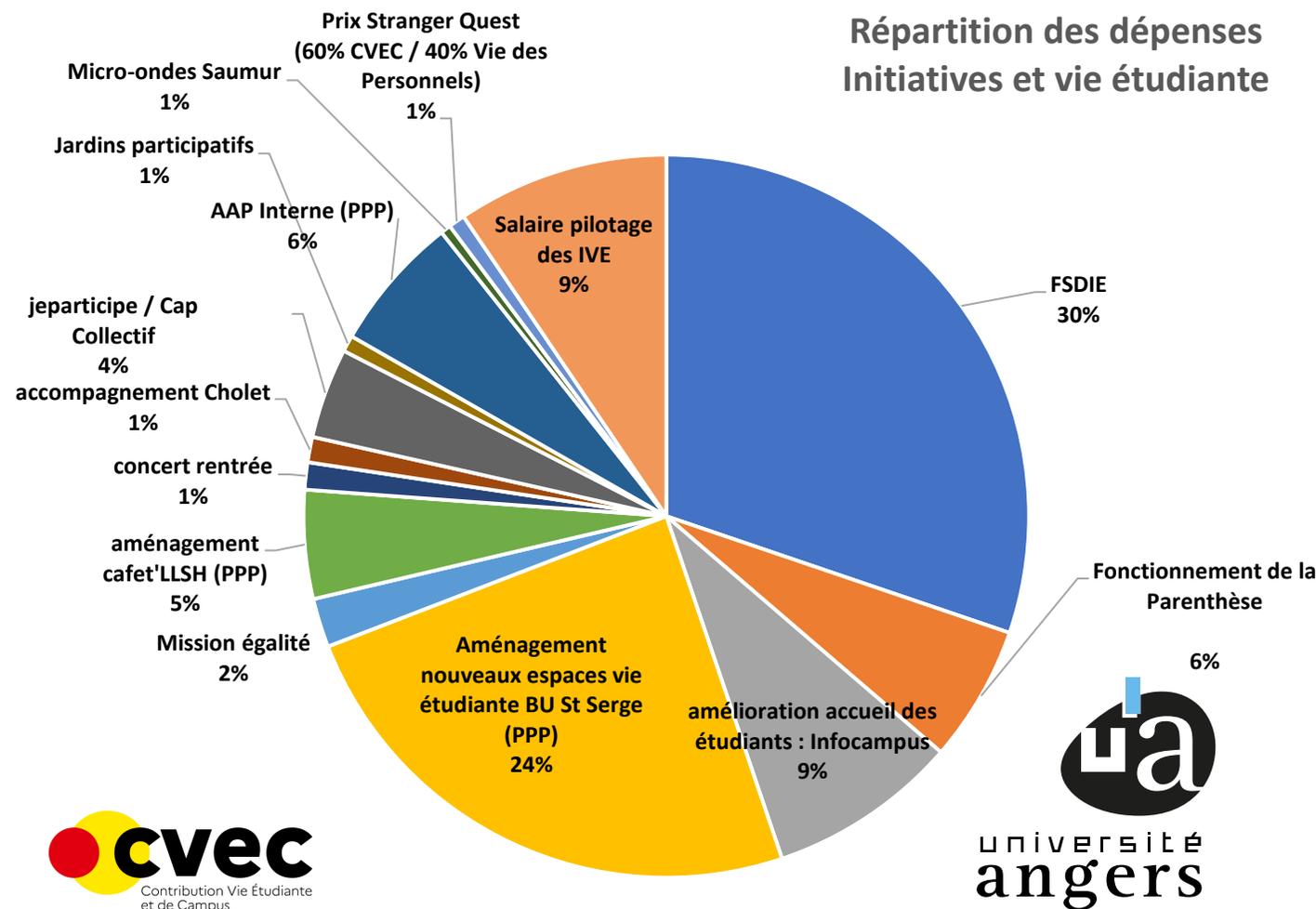
		Montants	Pourcentage
Prêt portable longue durée achat d'équipements	Investissement	36 798,00 €	13%
contrats étudiants (hot line (numérique), precanum, réassort distributeurs, animateur parenthèse...)	Masse salariale	58 080,45 €	21%
aide sociale mobilité RI	Fonctionnement	67 000,00 €	24%
Cellule Aide Sociale	Fonctionnement	11 644,00 €	4%
protections hygiéniques	Fonctionnement	7 424,00 €	3%
Studapart	Fonctionnement	3 600,00 €	1%
Politique sociale	Masse salariale	29 868,10 €	11%
Accompagnement numérique	Masse salariale	36 452,28 €	13%
Educateur spécialisé (handicap)	Masse salariale	28 182,46 €	10%
TOTAL		279 049,29 €	100%



Bilan CVEC 2022

Répartition des dépenses : Axe Initiatives et vie étudiante

		Montants	Pourcentage
FSDIE	Fonctionnement	124 425,50 €	30%
Fonctionnement de la Parenthèse	Fonctionnement	25 080,45 €	6%
amélioration accueil des étudiants : Infocampus	Masse salariale	35 000,00 €	9%
Aménagement nouveaux espaces vie étudiante BU St Serge (PPP)	Investissement	100 000,00 €	24%
Mission égalité	Fonctionnement	8 990,00 €	2%
aménagement cafet'LLSH (PPP)	Investissement	20 000,00 €	5%
concert rentrée	Fonctionnement	5 000,00 €	1%
accompagnement Cholet	Fonctionnement	4 673,00 €	1%
jeparticipe / Cap Collectif	Fonctionnement	16 624,88 €	4%
Jardins participatifs	Fonctionnement	2 999,96 €	1%
AAP Interne (PPP)	Fonctionnement	25 000,00 €	6%
Micro-ondes Saumur	Fonctionnement	1 884,00 €	0%
Prix Stranger Quest (60% CVEC / 40% Vie des Personnels)	Fonctionnement	3 029,43 €	1%
Salaire pilotage des IVE	Masse salariale	38 855,38 €	9%
TOTAL		411 562,60 €	100%



Bilan CVEC 2022

Synthèse

Au final

Recette : 1,636 k€

Dépenses : 1,565 k€

Un **reliquat de 71 017,69 €** du à :

- Des **dépenses de fonctionnement du SSU moins importantes que prévu** à hauteur de 63 593 € : Justification de dépenses sur d'autres AAP ou financeurs (type ARS)
- Une **dépense CVEC sur les protections périodiques moins importante que prévu** : Impact de l'AAP CVEC CROUS (7 424 € sur 15000 € de dépenses)

Utilisation du reliquat : Financement de **nouveaux projets** (BR CVEC 2023)

Bilan CVEC 2022

Conclusion et perspectives

Poursuivre la **politique de traçabilité des dépenses**

Suivre la **part CVEC dans le budget global** des Services Communs

Valoriser Emploi Etudiant

Distinguer le bilan financier / comptable du bilan communication

Valoriser les opérations inter-services

=> Travail en cours via :

- Un travail de benchmarking
- Une enquête auprès des étudiants sur leur perception de la CVEC

Approuvé à l'unanimité par la sous-commission CVEC du 21 mars 2023 avec 14 voix pour
Approuvé à l'unanimité par la CVET du 28 mars 2023 avec 11 voix pour